

**COMPARAISON DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ
RÉGLEMENTÉE AVEC LE REVENU REQUIS AUTORISÉ**

1 **1 ÉTATS FINANCIERS DU DISTRIBUTEUR**

2

3 Les tableaux suivants présentent la comparaison de l'état des résultats de
4 l'activité réglementée avec le revenu requis autorisé.

5

6 • **Tableau 1** : Ce tableau présente la comparaison des résultats de
7 l'activité réglementée avec le revenu requis autorisé à la décision
8 D-2004-47, qui sous-tend les tarifs de l'année tarifaire 2004-2005.

9 • **Tableau 2** : Ce tableau présente les explications des principaux écarts
10 entre les résultats réels de l'activité réglementée et les données
11 budgétaires composant le revenu requis autorisé pour l'année témoin
12 2004.

1 **TABLEAU 1: COMPARAISON DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ**
 2 **RÉGLEMENTÉE AVEC LE REVENU REQUIS AUTORISÉ**

Exercice terminé le 31 décembre 2004			
	RÉSULTATS RÉGLEMENTAIRES	REVENU REQUIS	Écart
REVENUS DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ	8 999,0	8 931,6	67,4
Clients à l'externe	8 981,0	8 923,2	57,8
Usage interne	18,0	8,4	9,6
ACHATS	6 923,0	6 850,3	72,7
Achats d'électricité	4 567,0	4 510,4	56,6
<i>Fourniture patrimoniale</i>	<i>4 479,0</i>	<i>4 449,0</i>	<i>30,0</i>
<i>Fourniture non patrimoniale ¹</i>	<i>88,0</i>	<i>61,4</i>	<i>26,6</i>
Service de transport	2 313,0	2 313,0	0,0
Achats de combustible	43,0	26,9	16,1
CHARGES D'EXPLOITATION	960,3	946,4	13,9
Masse salariale	637,0	559,7	77,3
Autres charges brutes directes	251,0	281,4	-30,4
Charges de services partagés	375,3	386,0	-10,7
Coûts capitalisés	-296,0	-271,2	-24,8
Frais corporatifs	30,0	33,3	-3,3
Facturation interne émise	-37,0	-42,8	5,8
ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS	-4,0	-24,1	20,1
Crédit de retraite	0,0	-18,2	18,2
Crédit d'intérêts reliés au remboursement gouvernemental	-4,0	-5,9	1,9
AUTRES CHARGES	557,0	536,2	20,8
Amortissement	447,0	430,3	16,7
Taxes	110,0	105,9	4,1
FACTURATION EXTERNE ÉMISE	57,8	52,0	5,8
Revenus liés à la fourniture d'électricité	55,0	47,5	7,5
Autres produits	2,8	4,5	-1,7
FRAIS FINANCIERS / COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTÉS	367,0	407,1	-40,1
BÉNÉFICE NET RÉGLEMENTÉ / COÛT DES CAPITAUX PROPRES	253,5	267,7	-14,2
BASE DE TARIFICATION	8 318,7	8 446,9	-128,2

1 Net du montant versé au compte de Frais reportés-tarif BT

3

4

1

TABLEAU 2 : EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX ÉCARTS

Exercice terminé le 31 décembre 2004													
Revenus des ventes d'électricité	68 F												
Ajustement du livré/facturé 2003	58 F												
Effet température	41 F												
Effet prix dû, entre autre, à la variation du prix de l'aluminium sur les ventes des contrats particuliers	38 F												
Revenus d'électricité moins élevés que prévu dû au décalage entre l'année tarifaire 2004 et l'année témoin (hausse tarifaire accordée au 1er avril 2004)	36 D												
Demande plus faible que prévue causé principalement par des fermetures d'usine et un conflit de travail dans le secteur de la fonte et de l'affinage (catégorie industrielle)	30 D												
Achats	73 D												
Effet prix dû, entre autre, à la variation du prix de l'aluminium sur les ventes aux contrats particuliers (voir ventes d'électricité)	38 D												
Ajustement du livré/facturé 2003	25 D												
Tarif BT payé à 7,3¢/KWh vs 6¢/KWh autorisé par la Régie	25 D												
Effet température	21 D												
Effet demande favorable lié à la diminution des ventes d'électricité	33 F												
Charges d'exploitation	14 D												
Masse salariale	77 D												
Provision pour l'application d'une clause des conventions collectives liée à la réévaluation des catégories d'emploi	28 D												
Bonis et primes	22 D												
Montant des bonis pour les employés syndiqués, refusé par la Régie (D-2004-47) (10D)													
Autres bonis et primes (12D)													
Temps supplémentaire : des pannes liées à des événements imprévus ainsi que la mission d'aide de reconstruction des réseaux électriques en Floride suite au passage d'importants ouragans expliquent cette augmentation.	14 D												
Coupure du nombre d'effectif moyen par la Régie.	11 D												
Effectif moyen 2004 autorisé (D-2004-47) : 7 700, Effectif moyen réel en 2004 : 7 884													
Autres charges brutes directes	30 F												
Des revenus additionnels liés à des travaux effectués pour des tiers (dont la mission d'aide en Floride) ainsi que des efforts de réduction des charges ont contribué à la diminution des charges directes.													
Charges de services partagés	11 F												
Rendement des fournisseurs moins élevé que prévu dû principalement à une diminution de certaines composantes du calcul du rendement dont les bases de tarification des fournisseurs (5F).													
Coûts capitalisés	25 F												
Le nombre d'heures imputées aux projets a été plus important que prévu, toutefois, le total des investissements de l'année respecte le niveau autorisé par la Régie													
Éléments exceptionnels	20 D												
Crédit de retraite	18 D												
Selon les principales hypothèses actuarielles utilisées, le coût constaté au titre des prestations constituées pour l'exercice 2004 a été nul pour le Distributeur alors qu'un crédit de 18 M\$ avait été prévu dans la cause R-3492-2002 pour la même année.													
Autres charges	21 D												
Amortissement	17 D												
Révisions de durée de vie et de corroboration non prévues lors de l'évaluation de la charge d'amortissement présentée dans la cause R-3492-2002.													
Facturation externe émise	6 F												
Frais financiers / Coût des capitaux empruntés	40 F												
La baisse des frais financiers est due principalement à un taux de la dette réel plus faible que prévu.													
	<table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;"><i>Approuvé par la Régie</i></th> <th style="text-align: center;"><i>Réel</i></th> <th style="text-align: center;"><i>Impact</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux de la dette 2004</td> <td style="text-align: center;">7,41%</td> <td style="text-align: center;">6,80 %</td> <td style="text-align: center;">33 M\$</td> </tr> <tr> <td>Base de tarification (moyenne 2004)</td> <td style="text-align: center;">8 446,9 M\$</td> <td style="text-align: center;">8 318,7 M\$</td> <td style="text-align: center;">7 M\$</td> </tr> </tbody> </table>		<i>Approuvé par la Régie</i>	<i>Réel</i>	<i>Impact</i>	Taux de la dette 2004	7,41%	6,80 %	33 M\$	Base de tarification (moyenne 2004)	8 446,9 M\$	8 318,7 M\$	7 M\$
	<i>Approuvé par la Régie</i>	<i>Réel</i>	<i>Impact</i>										
Taux de la dette 2004	7,41%	6,80 %	33 M\$										
Base de tarification (moyenne 2004)	8 446,9 M\$	8 318,7 M\$	7 M\$										
Écart sur le bénéfice net réglementé	14 D												

2